



## DEMANDE DE RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Formulaire à adresser à la mairie au plus tard 15 jours avant la date souhaitée (La date de dépôt en mairie fait foi)

\*\*\* pré-réserve ne vaut pas acceptation \*\*\*

### DEMANDEUR

Association / Personne privée.....  
Nom et prénom de l'interlocuteur .....  
Fonction .....  
Adresse.....  
.....  
Téléphone..... Portable.....  
Email .....@.....  
Compagnie d'assurance :.....N° de police : .....

### MANIFESTATION

Objet de la demande (réunion, mariage, loto.....)  
Nom et prénom de l'interlocuteur .....  
Date souhaitée : du ...../...../..... au ...../...../.....  
En cas d'indisponibilité, merci d'indiquer d'autres dates qui vous conviendraient :  
.....  
Réservation de la salle  avec la cuisine  sans la cuisine (cocher la case correspondante)  
Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire :  OUI  NON (cocher la case correspondante)

**A réception du formulaire, les services de la municipalité vous contacteront sous 10 jours ouvrés :**

- Soit par contact téléphonique pour éventuellement proposer une autre date ou demander des renseignements complémentaires.
- Soit par retour d'une copie de ce courrier avec l'accord signé par l' élu habilité.

***A tout moment, la commune se réserve le droit de d'annuler une réservation au titre de l'intérêt général.***

Je soussigné, .....

Certifie exacts les renseignements indiqués et m'engage à respecter le règlement de la salle et les conditions de mise à disposition.

A , le

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande : ...../...../.....

Date de validation : ...../...../.....

Date souhaitée : du ...../...../..... au ...../...../.....

En cas d'indisponibilité, merci d'indiquer d'autres dates qui vous conviendraient :

.....  
Réservation à titre  payant  gratuit (cocher la case correspondante)

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire :  OUI  NON (cocher la case correspondante)

#### Éléments à fournir :

- Un acompte de 50% du montant de la location devra obligatoirement être déposé en mairie dans les 15 jours suivant la réception de ce courrier et au moins 7 jours avant la manifestation.
- Chèque de caution.
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile

A \_\_\_\_\_, le

Signature + cachet Mairie